

A l'attention des personnels ITRF

Je vous informe que la campagne d'avancement de corps par liste d'aptitude pour l'année 2019 est ouverte.

La circulaire ainsi que les fiches de proposition ont été envoyées aux responsables des structures d'affectation. Je vous prie de bien vouloir noter que la date de retour des dossiers est demandée pour le **21 décembre 2018 au service BIATS**.

**Je vous invite à être attentif à la date de retour des dossiers que vos responsables vous auront fixée en interne.**

Afin de vous permettre de préparer votre dossier, vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- un tableau relatif aux conditions de promouvabilité
- l'imprimé état des services
- l'imprimé du rapport d'activité

Pour être complet, votre dossier devra comporter les pièces suivantes :

- la fiche individuelle de proposition
- l'état des services : cet imprimé est à compléter par l'agent. L'application de gestion RH SIHAM ne permet pas actuellement de procéder à l'édition de cette annexe complétée. Toutefois, le service du personnel BIATS, bureau de la gestion collective, se tient à votre disposition pour vous apporter les éléments nécessaires.
- le rapport d'activité à rédiger par l'agent
- le rapport d'aptitude à rédiger par le supérieur hiérarchique
- un organigramme permettant d'identifier clairement la place de l'agent dans le service, signé par l'agent et visé par le(s) supérieur(s) hiérarchiques(s)
- un curriculum vitae qui détaille l'ensemble du parcours professionnel

Je vous rappelle que tous les documents doivent être dactylographiés.

Je vous invite, dès à présent à vous rapprocher de votre supérieur hiérarchique qui devra élaborer le rapport d'aptitude au regard de votre rapport d'activité.

L'ensemble des instructions sera mis en ligne sur l'intranet de l'université, rubrique DRH. Le service du personnel BIATS, bureau de la gestion collective, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Charles PINERO  
Directeur des Ressources Humaines